

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 71 (1920)
Heft: 5

Rubrik: Étranger

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉTRANGER.

France. Monsieur *J. Madelin*, qui avait succédé, en 1905, à M. Mélard comme rédacteur en chef de la „Revue des Eaux et Forêts“, a cessé sa collaboration active à la fin de 1919. C'est un membre du Comité de rédaction qui a pris sa succession, M. le Conservateur *Cardot*, à Paris. M. Cardot, qui est originaire de Pontarlier, a publié de nombreux écrits traitant surtout la question sylvo-pastorale. Il est connu en Suisse comme l'auteur du *Manuel de l'arbre*, pour l'enseignement sylvo-pastoral dans les écoles, publication qui est un modèle du genre et qui, grâce au Touring-Club de France, a puissamment contribué à populariser en France la question forestière.

C'est, pour notre grand confrère de France, une vraie chance d'avoir pu gagner pour sa rédaction un sylviculteur aussi distingué que M. E. Cardot. La rédaction du „Journal forestier suisse“ l'en félicite sincèrement et adresse au nouveau rédacteur en chef ses meilleurs vœux de réussite.

DIVERS.

Prix des bois en Allemagne.

Pendant l'hiver dernier, le prix des bois de service a subi, en Allemagne, une hausse fantastique et dont il est difficile de se faire une idée. Quelques chiffres à ce sujet. Dans la fameuse forêt du Spessart (Bavière), où croissent des chênes, au grain fin et très recherchés pour les bois d'ébénisterie, les bois de premier choix se sont vendus à 10.238 Mark le m³! Ceux de 2^e choix à 7296 Mk. Dans la même forêt, le hêtre, 1^{er} choix, a trouvé preneur à 1145 Mk. le m³. Dans le même pays, les prix payés pour bois de service de résineux ont comporté jusqu'à 1200 % des prix d'avant guerre.

Dans la commune badoise de Durmesheim, près de Rastatt, un chêne mesurant 4,75 m³ de bois de service s'est vendu, au total, 55 000 (cinquante cinq mille) Mk. Le bois de service, à lui seul, a produit 32 000 Mk.!

Les petits scieurs se plaignent amèrement de ne pouvoir, dans ces conditions, faire les achats nécessaires pour alimenter leur usine. On comprend sans peine ces doléances. L'Etat a dû intervenir et cherche à lutter contre le mouvement de spéculation déraisonnée qui règne sur le marché des bois de ce pays.

Rédaction du „Praktischer Forstwirt“.

M. l'inspecteur forestier cantonal *Wanger* à Aarau, qui a rédigé pendant 13 ans le „Praktischer Forstwirt“, a démissionné à la fin de 1919 comme rédacteur. Il a été remplacé par M. *Roman Felber*, Oberförster, à Baden. Nos meilleurs vœux au nouveau rédacteur!

Le „Praktischer Forstwirt“ est l'organe de l'association des préposés forestiers de la Suisse allemande, qui en est aussi la propriétaire.